



AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 7204 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 7200,
AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PRODUCTION ET LA VENTE AU DÉTAIL DE
PRODUITS DU CANNABIS**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 7204
AVIS VOUS EST DONNÉ :**

QUE le conseil municipal a adopté, à une séance ordinaire tenue le 12 novembre 2019, le projet de règlement numéro 7204;

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement numéro 7204, le 10 décembre 2019, à compter de 18 h 45 dans la salle du conseil de la Ville de Bois-des-Filion, située au 485, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la Ville de Bois-des-Filion expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

QUE ce projet de règlement, peut être consulté à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion, située au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion, pendant les heures ordinaires de bureau ;

**Donné à Bois-des-Filion, Québec,
ce 29 novembre 2019**

La greffière,

Me Annie Chagnon